



HISTORIQUE DU COLLECTIF POLLUTION LE CRES

1er année

Septembre 2008 - Septembre 2009

Fin Septembre 2008, la révolte des nouveaux habitants du quartier de Maumarin, furieux que les pouvoirs publics, Mairie du Crès en tête, ne les aient pas averti des nuisances de l'usine ASTEN-SLPA avant leur installation, entraîne la création d'un premier groupe de protestation : Le Collectif Maumarin (du nom du quartier). A ce moment là, la pollution de l'usine est intense et beaucoup de riverains se plaignent de trouble de la santé (problèmes respiratoires, irritations oculaires, perte du sommeil et de l'appétit...), surtout chez les enfants. Tout le monde se calfeutre en condamnant les aérations et pour certains, équipent leurs logements de systèmes de filtrage de l'air. Rapidement en Octobre, une ébauche de site internet, s'inspirant d'autres sites traitant du même problème (St Etienne les Remiremonts, ...), voit le jour ; "Pollution.lecres" ainsi qu'une première liste de diffusion par email. En parallèle, plusieurs courriels, tous restés lettres mortes, sont envoyés à la Mairie pour demander des explications. Face à ce mutisme, une réunion est improvisée le 19 Octobre 2008 sur le parking d'une des nouvelles résidences de la ZAC Maumarin (résidences Terrasses de Maumarin et Palais Vinci) et un projet de pétition au Préfet est décidé. Dans les semaines qui suivent, le Collectif Maumarin prend alors contact avec d'autres associations ; Le Crès-Salaisons Environnement dans un premier temps, puis Garrigues Poumon Vert et les premiers contacts sont noués avec les communes mitoyennes (PLCJ à Jacou en particulier).

En Décembre 2008, le Collectif apolitique "POLLUTION LE CRES" est créé, officialisant ainsi la fédération des différentes associations de défense de l'environnement des communes du Crès, de Jacou et de Castelnau-le-Lez ; de l'Air Pur pour le Crès (ex. Collectif Maumarin), Le Crès-Salaisons Environnement, Garrigues Poumon Vert, Préserver le Cadre de Vie à Jacou, Castelnau-Environnement. Son principal objectif : l'arrêt immédiat des émissions de fumées d'hydrocarbures de l'usine ASTEN-SLPA et l'application du principe de précaution ! Le collectif reçoit rapidement un soutien appuyé des Verts de Jacou puis de Castelnau-le-Lez ainsi que de Mr Jean-Pierre Grand (Maire de Castelnau-le-Lez et Député de l'Hérault) et de Mr Frédéric Lafforgue (Conseiller général du canton Castelnau/Le Crès).

Fin Décembre, début Janvier, le site internet a déjà reçu plus de 1000 visiteurs locaux. Plusieurs courriers avec AR sont envoyés pour alerter tous les pouvoirs publics de l'urgence de la situation et obtenir plus d'informations sur l'historique de la pollution (courrier à la DRIRE (Mr Salessy) le 23/01/09). En parallèle, la pétition suit son cours (plus de 400 signatures) et une surveillance de l'usine est mise en place afin de mieux comprendre la manière dont elle fonctionne (surtout sa forte activité nocturne, le jour tout semble à l'arrêt).

Le 30 Janvier 2009, le Collectif PLC organise sa première réunion publique officielle. C'est l'occasion de présenter le Collectif à la population et de répondre aux nombreuses interrogations des riverains, très inquiets pour leur santé.

Dans les jours qui suivent la réunion publique un autre courrier avec AR (lui aussi resté lettre morte) est envoyé à la Maire du Crès (le 06/02/2009) pour relancer le Maire et essayer d'obtenir une réponse à nos courriers. Dans les autres communes touchées, les choses avancent mieux et plusieurs questions concernant les nuisances de l'usine sont posées aux conseils Municipaux de Castelnau-le-Lez et de Jacou grâce à l'intervention des Verts. Le problème de la pollution commence à remonter au niveau des élus mais aucune solution politique concrète n'est encore évoquée.

Le 10 Février, l'exploitant de l'usine ASTEN-SLPA se manifeste et organise une réunion afin de discuter des nuisances de son usine avec une délégation du Collectif. La Mairie du Crès ne s'étant toujours pas manifestée, cette réunion se tient en l'absence remarquée de tout représentant des pouvoirs publics !

Dans le même temps, plusieurs courriers sont envoyés pour continuer à alerter le plus grand nombre d'élus et d'organismes publics (Lettre de J.-P. GRAND (Député Maire de Castelnau) le 02/02/09, Courrier à AIR-LR (Y. Pietrasanta) le 06/02/09, Courrier au Préfet le 15/02 pour demander l'application du principe de précaution).

Suite à la réunion avec l'exploitant, le collectif envoie le 24/02/09 une lettre à l'exploitant de l'usine ASTEN-SLPA avec plusieurs questions clefs. Malgré son accord initial, celui refusera de répondre et rompra tout contact avec le Collectif à partir de cette date.

Fin Février et début Mars, le Collectif PLC est interviewé par la presse et plusieurs articles paraissent dans le MIDI LIBRE (les 22 et 23 Février ainsi que le 4 Mars 2009).

Le 12 Mars le Collectif PLC est enfin reçu par la DRIRE après deux mois de silence.

Fin Mars, un nouveau courrier est envoyé au Maire du Crès (reçu le 25/03/09) et un courrier à G. Frêche le 14/03, tous deux resté sans réponses.

Devant l'apathie des pouvoirs public, le Collectif PLC décide d'organiser un manifestation devant l'usine le 28 Mars. Présence de J.-L. Roumégas et de J.-P. Grand.

Nouveaux Articles dans le Midi-Libre (28/03 et 29/03) et dans la Gazette de Montpellier (19/03)

Le 20 Avril, le Collectif est reçu à la DDASS. Au cours de cette réunion, les nombreux témoignages reçu par le collectif sont officiellement remis à la DDASS et à la DDRASS.

En Mai, la DRIRE et la Préfecture a imposé à l'exploitant de l'usine de faire réaliser une étude d'impact sanitaire pour actualiser une précédente étude (Véritas 2006) dont les résultats étaient très contestables (de l'aveux même de la DRIRE).

Cette étude est présentée dans les locaux de la Préfecture aux élus, aux organismes publics (DDASS, DRASS, DRIRE...) et à une délégation du Collectif PLC le 24 Avril 2009. Au cours de cette réunion, le Collectif PLC, à la surprise générale, fait invalider la nouvelle étude d'impact sanitaire. En cause, des erreurs

de calculs grossières sur la concentration des polluants détectés, sans compter de nombreuses anomalies concernant l'évaluation du risque sanitaire long terme.

Le 27/04, une autre réunion est organisée par la DRIRE à la Mairie Crès. L'objectif est de préparer une campagne de mesure de la pollution chez les riverains de l'usine. Le Collectif PLC est sollicité pour trouver des riverains susceptibles d'accueillir des stations de mesures. La campagne de mesure se déroule la semaine du 24-29 Mai dans des conditions météorologiques pourtant très défavorables (les vents dominants poussent la pollution de l'usine à l'opposé des stations de mesures). Durant cette période, le Collectif organise une veille 24h sur 24h pour surveiller l'activité de l'usine et noter la direction des vents dominants. Cette même semaine, à la demande du collectif, une mesure en sortie d'un des deux malaxeurs est effectuée pour rechercher la présence de Thiophène.

La situation ayant suffisamment évoluée depuis la première réunion publique organisée en fin Janvier, le Collectif PLC décide d'en organiser une nouvelle le 18 Juin pour informer en détail et de manière objective les population touchés.

France 3 couvre cet événement et un reportage est diffusé dans le 19/20 du 220609. La pétition compte à cette date plus de 800 signatures.

Fin Août 2009, les résultats des dernières mesures de la pollution sont communiquées au Collectif Pollution le Crès. Du thiophène, ce dangereux polluant soufré, récemment mis en cause lors de la catastrophe du pétrolier l'Erika, est retrouvé dans les fumées de l'usine. Pourtant, sous le prétexte qu'il n'existe pas de données officielles sur les concentrations maximum admissibles, il est tout simplement ignoré dans les conclusions de l'étude ! Le Collectif transmet début Septembre à la DRIRE et à la Préfecture son analyse des résultats. Devant l'absence de données essentielles et face à des conclusions irrecevables, le Collectif PLC demande à ce que cette dernière étude soit invalidée et que des corrections majeures soient apportés.

Dernièrement, le 3 Septembre 2009, des odeurs d'hydrocarbures ont envahi l'ouest de la ZAC Maumarin. Le collectif s'est rendu sur place et a constaté qu'une fois de plus, l'usine produisait alors que la tour de lavage des fumées était arrêté, sans filtrage donc !